

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 DASES 2 DDCT DAC DASCO DJS DFPE : Subventions (252 300 €) et avenants aux conventions avec 10 espaces de proximité intervenant dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention unique de la Ville de Paris avec ces associations. (Une subvention de 1 083 400 € est proposée au Conseil Départemental).

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de signer dix avenants aux conventions conclues avec les espaces de proximité dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention unique de la Ville de Paris avec ces associations, fixant le montant de la subvention de la Ville de Paris à 252 300 € euros au titre de l'exercice 2018 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 11^e arrondissement, en date du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 17^e arrondissement, en date du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 18^e arrondissement, en date du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 19^e arrondissement, en date du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 20^e arrondissement, en date du 22 mai 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention globale de 10 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'Association du Quartier Saint Bernard, 16 rue Charles Delescluze (11e), (numéro simpa : 17562), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Subvention au titre du sport de proximité » (2018_03719/ DJS 10.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention globale de 30 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Réel Symbolique Imaginaire – La Ressource, 45 rue Berzelius (17e), (numéro simpa : 5101), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Université populaire » (2018_01475 / DDCT-SPV/2000 €)
- « Fonction parentale et urgence » (2018_01800 / DDCT-SPV/2000 €)
- « Axe culturel » (2018_04770/ DAC/3.000€)
- « Être jeune à Paris en 2018 » (2018_02283 / DJS – SDJ /15.000 €)
- « Fonction parentale et urgence » (2018_04800 / DFPE / 6.500 €)
- « Emploi, ateliers sociolinguistiques et accès à l'emploi », (2018_04814/ DDCT-SEII/ 1500€)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Une subvention globale de 39 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire - ADOS, 24/30 rue Polonceau (18e), (numéro simpa : 10836), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « EDUCATION Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 11/14 ans pour éviter le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale » (2018_04827 / DJS – SDJ / 10.000 €)
- « EDUCATION Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 14/17 ans pour éviter le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale » (2018_04836 / DJS – SDJ /25.000 €)
- « Accompagnement des familles et animation familiale » (2018_06390 / DFPE / 4.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 4 : Une subvention globale de 16 500 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Compagnie Résonances, 8 rue Camille Flammarion (18e), (numéro simpa : 604), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes » (2018_05392/ DAC/13.500€)
- « CULTURE : Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes » (2018_05393 / DJS – SDJ / 3.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 5 : Une subvention globale de 32 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Espoir 18, 44 rue Léon (18e), (numéro simpa : 15254), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Subvention au titre du sport de proximité » (2018_03838/ DJS /25.000 €)
- « Socialisation et insertion des jeunes âgés de 9 à 25 ans par des actions éducatives et citoyennes » (2018_05349 / DJS – SDJ / 7.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 6 : Une subvention globale de 11 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Cultures sur Cour, 147 rue de Clignancourt (18e), (numéro simpa : 16027), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents » (2018_5369/ DAC / 2.000 €)
- « Éducation et culture - Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents » (2018_05368 / DJS – SDJ / 5.000 €)
- « Le temps des femmes » (2018_05372 / DFPE / 4.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 7 : Une subvention globale de 6 500 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Entr'aide, 53 rue de l'Ourcq (19e), (numéro simpa : 24621), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Médiation à la prévention : Dispositif Action Jeune & Jeunes adultes trans-arrondissement 18&19 » (2018_04603 / DJS – SDJ / 5.000 €)
- « Citoyenneté active et participative » (2018_04605 / DJS – SDJ / 1.500 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 8 : Une subvention globale de 28 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Cafézoïde, 92 bis quai de la Loire (19e), (numéro simpa : 14445), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Le facteur des enfants et le bien être à l'école » (2018_04428/ DASCO/2 000€)
- « Rues aux enfants, Paris plage et ludothèque de rue » (2018_01163/ DDCT-SPV/2000€)
- « Café des enfants » (2018_04023 / DFPE / 24.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 9 : Une subvention globale de 74 300 euros au titre de 2018 est attribuée à l'association Plus Loin, 4 rue Paul-Jean Toulet (20^e), (numéro simpa : 13486), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « Sport de Proximité» (2018_05811 / DJS/41.300 €)
- « Pôle sportif» (2018_00995/ DDCT-SPV/3500€)
- « Pôle insertion» (2018_00995/ DDCT-SPV/3500€)
- « Pôle culture» (2018_00995/ DDCT-SPV/9500€)
- « Projet global 2018 de l'association » (2018_05811 / DJS – SDJ / 10.000 €)
- « Accompagnement culturel des familles » (2018_06381 / DFPE / 3.000 €)
- « Les ateliers arts de la scène» (2018_06350/ DAC/3.500 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 10 : Une subvention globale de 5 000 euros au titre de 2018 est attribuée à l'Association de Culture Berbère (ACB), 37 bis rue des Maronites (20^e), (numéro simpa : 18514), pour lui permettre d'assurer les actions suivantes :

- « ÉDUCATION - Participation à la vie publique des jeunes » (2018_04450 / DJS – SDJ / 3.000 €)
- « Soutien à la fonction parentale » (2018_06179 / DFPE / 2.000 €)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 11: Les dépenses correspondantent sont imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2018 conformément au tableau ci-dessous :

Organisme bénéficiaire	Intitulés de l'action	Montant du financement
Chapitre 65 - Fonction 2 - Rubrique 213 – Destination 2130005 Nature 65748 (DASCO)		
CAFEZOIDE	« Le facteur des enfants et le bien être à l'école »	2 000 €
Total		2000 €
Chapitre 65 - Fonction 3 - Rubrique 3261 Destination 3260004–Nature 65748 (DJS sport)		
A.S.Quartier Saint-Bernard	Sport de proximité	10.000 €
Espoir 18	Sport de proximité	25.000 €
Plus Loin	Sport de proximité	41.300 €
Total		76 300 €

Chapitre 65 - Fonction 5 - Destination 5200001 - Rubrique 52 - Nature 65748 (DDCT SPV)		
RSI la Ressource Kirikou	« Université populaire » et « Fonction parentale et urgence »	4000 €
CAFEZOIDE	« Rues aux enfants, Paris plage et ludothèque de rue »	2000 €
Plus Loin	« Pôle sportif » ; « Pôle sportif » ; « Pôle culture »	16 500 €
Total		22 500 €
Chapitre 65 - Rubrique 3112 – Destination 3110008 - Nature 65748 (DAC)		
RSI la Ressource Kirikou	« Axe culturel »	3 000 €
Compagnie Résonances	« Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes »	13 500 €
Cultures sur cour	« Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents »	2 000 €
Plus Loin	« Les ateliers arts de la scène »	3 500 €
Total		22 000 €
Chapitre 65 - Fonction 3 - Rubrique 338, Destination 3380002 - Nature 65748 (DJS jeunesse)		
RSI la Ressource Kirikou	« Être jeune à Paris en 2018 »	15 000 €
Compagnie Résonances	« CULTURE : Pôle pratique artistique : enfants/ados/jeunes/adultes »	3 000 €
Cultures sur cour	« Éducation et culture - Actions éducatives et artistiques en direction des enfants et des adolescents »	5 000 €
Plus Loin	« Projet global 2018 de l'association »	10 000 €
Espoir 18	« Socialisation et insertion des jeunes âgés de 9 à 25 ans par des actions éducatives et citoyennes »	7 000 €
Entr'aide	« Médiation à la prévention : Dispositif Action Jeune & Jeunes adultes trans-arrondissement 18&19 » et « Citoyenneté active et participative »	6 500 €
Association de culture berbère ACB	« ÉDUCATION - Participation à la vie publique des jeunes »	3 000 €
Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire - ADOS	« EDUCATION Mobilisation et Prévention auprès des jeunes 11/14 ans et 14/17 ans pour éviter le décrochage scolaire et favoriser leur insertion sociale »	35 000 €
Total		84 500 €
Chapitre 65 - Fonction 4 – Rubrique 4212 – Destination 4212021 - Nature 65748 –(DFPE)		
Cultures sur Cour	Le temps des femmes	4.000 €
Cafézoïde	Café des enfants	24.000 €
Plus Loin	Accompagnement culturel des familles	3.000 €
ADOS	Accompagnement des familles et animation familiale	4.000 €
RSI La Ressource	Fonction parentale et urgence	6.500 €

Kirikou		
ACB	Soutien à la fonction parentale	2.000 €
Total		43.500 €
Chapitre 65 – Rubrique 52 - Destination : 5200001 - Nature 65748 (DDCT SEII)		
RSI La Ressource Kirikou	Emploi, ateliers sociaux linguistiques et accès à l'emploi	1500 €
Total		1.500 €
TOTAL		252 300 €

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO